

Etablissement public local « LA CITE DE LA VOIX »  
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARCHE PUBLIC  
MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES

Marché à procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

OBJET DU MARCHE :

CONCEPTION ET REALISATION VISUELLE ET GRAPHIQUE DE LA COMMUNICATION  
DE LA CITE DE LA VOIX.

Service : Direction

Marché n° 2019.MAPA.COM.01

Sommaire :

Article 1 – Etat des lieux

Article 2 – Modalités d'exécution du marché

## ARTICLE 1 – ETAT DES LIEUX

### Préambule

L'intégration des deux missions voix régionales (Franche-Comté mission voix et le Pôle Voix du lab) à l'établissement public « Cité de la Voix » implique le renouvellement de l'identité visuelle et de la communication à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

De manière générale, les fondamentaux de l'identité visuelle de la Cité de la Voix (Vézelay) devront être conservés dans les propositions et servir de base aux évolutions imaginées pour répondre à l'enjeu d'une stratégie commune tout à la fois fédératrice de l'ensemble des activités regroupées - saison publique, formation, centre de documentation d'art choral, Rencontres Musicales de Vézelay, chœur associé - et capable de toucher des publics différenciés : scolaires, professionnels, amateurs, publics éloignés.

Le logo de l'établissement devra être retravaillé pour intégrer la mention « Bourgogne-Franche-Comté » à celle de Vézelay, dans l'esprit de la typographie existante.

#### 1.1. LA CITE DE LA VOIX DE VEZELAY

La Cité de la Voix est un établissement public installé dans un ancien hospice réaménagé créé à l'initiative de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Doté d'un budget annuel de 1.4 M€ et d'une équipe de 10 salariés permanents, l'établissement développe ses activités tout au long de l'année par l'accueil en résidence d'artistes (200), l'organisation de rendez-vous proposés à Vézelay et en Région (festival ELLES, Rencontres Musicales de Vézelay, les Quotidiennes...) et d'actions culturelles pour toucher un large public.

L'établissement public est principalement financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Ministère de la Culture (DRAC Bourgogne-Franche-Comté), le Département de l'Yonne. Leurs contributions permettent à la Cité de la Voix d'assurer l'ensemble de son fonctionnement et la réalisation de ses projets artistiques et culturels. Depuis peu, la Cité de la Voix s'emploie également à développer ses ressources propres par la recherche active de nouveaux partenaires.

#### 1.2. LE POLE VOIX DU LAB

Le Pôle Voix du lab (Liaisons Arts Bourgogne, association régionale pour le développement du spectacle vivant) comprend une mission voix et un Centre de Documentation pour l'Art Choral (CDAC), créé il y a près de 40 ans. La spécificité du CDAC, outil unique en France, permet de développer des actions et produire des ressources autour de la question des répertoires. Le conseil et l'accompagnement, la valorisation des fonds, la formation, l'anticipation des besoins en termes de qualification de l'encadrement sont les quatre grandes modalités mises en œuvre pour atteindre les objectifs suivants :

- favoriser l'ouverture à des répertoires nouveaux et diversifiés,
- améliorer les pratiques,
- contribuer à la vitalité des réseaux.

Pour ce faire, le Pôle Voix du lab développe des partenariats dans différents réseaux, en fonction des publics ciblés : Éducation nationale, enseignement spécialisé, fédérations, éditeurs, structures ou associations nationales de professionnels de la voix (AFPC-EVTA, IFAC, PFI...).

### 1.3. FRANCHE COMTE MISSION VOIX

Franche-Comté mission voix soutient, valorise et développe les pratiques vocales en région. Depuis 2011, l'association accompagne les chanteurs amateurs, les chœurs et les professionnels de la Voix dans leurs désirs de chanter, de se former, de se rencontrer et de découvrir de nouvelles approches vocales. Aux côtés de nombreux partenaires, Franche-Comté mission voix élabore et met en œuvre des projets vocaux en apportant son expertise et sa connaissance du territoire et de ses acteurs.

L'association a 3 pôles d'activités principaux : la formation, l'éducation artistique et l'information/accompagnement.

Elle compte 3 salariés : une directrice, un administrateur et une chargée d'information et de communication.

### 1.4. PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL « CITE DE LA VOIX Vézelay – Bourgogne-Franche-Comté »

Créée autour de l'ensemble Arslys Bourgogne en 2011, la Cité de la Voix a connu plusieurs phases d'évolution parallèlement au développement de son projet artistique et culturel.

Etablissement « jeune », la Cité de la Voix a toutefois su s'imposer dans le paysage local et national en articulant ses activités à différentes échelles de territoires et de publics. Un rayonnement soutenu par la fréquentation et la notoriété exceptionnelle du site de Vézelay ainsi qu'un environnement régional historiquement marqué par des pratiques vocales dynamiques.

Fort de ces fondamentaux, le projet artistique et culturel du nouveau directeur depuis 2018, s'inscrit dans l'objectif de préfigurer un centre d'art vocal unique en France conjointement à l'intégration des missions voix régionales (Pôle Voix du lab et Franche-Comté mission voix) à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Ce projet d'établissement commun aux trois structures pour la période 2020/2022 entend se traduire par une mise en synergie des missions de soutien à la création et à la diffusion spécifiquement dédiées au site de Vézelay avec les activités de centre de ressources (centre de documentation d'art choral, information, formation, mise en réseau...) sur les sites de Dijon et de Besançon.

Le futur projet portera l'ambition de faire des pratiques vocales la première pratique artistique et culturelle en Bourgogne-Franche-Comté à travers 4 grandes missions :

**Mission 1 : le soutien à la création et à la diffusion** (accueil en résidence d'ensembles professionnels, co-productions, saison culturelle, festival ELLES, chœur associé)

**Mission 2 : le développement et la démocratisation des pratiques vocales et chorales** auprès de trois publics prioritaires : les enfants et adolescents (plan choral, CLEA), les amateurs (projets de création et participatifs, lien avec les professionnels), les publics éloignés et en particulier dans le secteur médico-social

**Mission 3 : la consolidation et l'amélioration des pratiques vocales** par la promotion de la diversité des pratiques et des répertoires (stages thématiques), la formation des amateurs et de leurs encadrants, l'insertion et la formation professionnelle (académies de chanteurs et de direction) et la structuration des parcours sur le territoire (chanter en Bourgogne-Franche-Comté)

**Mission 4 : le développement d'un centre de ressource pour la voix** (centre de documentation d'art choral de 45 000 partitions, Réseau Information Culture, mise en réseau des acteurs, observation des pratiques vocales en région).

Les activités du futur établissement s'appuieront sur trois sites identifiés pour se déployer sur les territoires de la région dans le cadre d'une organisation recherchant une complémentarité réelle :

- à Vézelay : le siège de l'établissement, les fonctions de soutien à la création et à la diffusion (Mission 1)
- à Dijon : les fonctions de centre de ressources et de formation (Mission 3 et 4)
- à Besançon, les fonctions de développement des publics et des projets de territoire (Mission 2)

## **2.1. LA COMMUNICATION DE LA CITE DE LA VOIX Vézelay – Bourgogne-Franche-Comté**

### **Les objectifs de la communication**

#### **Objectifs de la communication auprès des publics :**

- Faire venir les publics à la rencontre des projets de la Cité de la Voix en fonction d'attentes et de besoins différenciés : saison publique, formation, insertion professionnelle, recherche d'informations, vie chorale, centre de documentation d'art choral...
- Conserver les publics dans une période de transition entre les projets et conquérir de nouveaux publics
- Refléter de manière lisible la dimension artistique du projet et son foisonnement créatif
- Refléter les valeurs du projet de l'établissement : l'excellence et l'ouverture à tous les publics, l'enracinement sur les territoires et le rayonnement, le développement des partenariats et l'innovation

#### **Objectifs de la communication pour la future structure :**

- S'appuyer sur l'identité visuelle actuelle de la Cité de la Voix désormais acquise par une communication tout à la fois fédératrice de l'ensemble des missions de l'établissement et porteuse des singularités des sites et des activités à travers de possibles déclinaisons (en fonction de couleurs selon les activités par exemple, pour distinguer les différents pôles)
- Imposer encore davantage l'établissement dans le paysage régional et favoriser son rayonnement national au croisement de la dimension artistique, spirituelle et patrimoniale de Vézelay

#### **Objectifs spécifiques au site web :**

- Retrouver l'addition de l'ensemble de fonctionnalités des outils web existants : accès aux bases de données, au CDAC en ligne, à l'information
- Disposer d'outils permettant une gestion relativement autonome par les équipes de permanents
- Permettre l'inclusion de formats vidéo
- Concevoir une arborescence tout à la fois complète et lisible, en adéquation avec le projet de l'établissement
- Redirection sur une page Rencontres Musicales de Vézelay + Centre de Documentation d'Art Choral spécifiques

## **Le plan de communication de la Cité de la Voix – Vézelay Bourgogne Franche-Comté**

Communication périodique de la saison publique

Communication formation et centre de ressources

Communication événementielle – festivals Rencontres Musicales de Vézelay, ELLES

Communication web

## 2.2. ETAT DES LIEUX TECHNIQUE

Compte-tenu de la multiplicité et de la quantité des supports édités au cours d'une saison, La Cité de la Voix réalise une partie de sa communication en interne, à partir des maquettes graphiques et visuelles conçues et réalisées par le Titulaire.

Pour ce faire le service communication de l'établissement dispose des moyens techniques suivants :

- Environnement PC
- Logiciels :  
suite ADOBE complète
- Pour la transmission des données : mail (outlook) ; WeTransfer

## 3. PRESTATIONS

L'année 2020 sera l'année 1 du nouvel établissement, elle sera gérée dans le cadre d'un pôle information / communication réunissant 2 personnels sous l'autorité du directeur de l'établissement, garant de l'image de la Cité de la Voix.

La mission communication / information s'organise principalement via la réalisation de print, l'alimentation d'un site internet au rythme des événements qui composent la programmation, et la diffusion d'une newsletter. Différents supports et visuels seront prévus dans le cadre du changement d'identité visuelle et plus ponctuels en fonction des temps forts.

La conception d'un nouveau site internet devra prendre en charge l'ensemble des fonctionnalités existantes (information, actualités, vidéo) avec une arborescence à préciser en cohérence avec les différents pôles d'activités du futur établissement.

## LOGOS – VISUELS

### 1. Logo de structure

Actuellement :

- Chaque structure dispose d'un logo qui lui est propre.

Prestation :

- **1 logo Cité de la Voix Vézelay – Bourgogne-Franche-Comté**  
*Il devra être redéfini à partir du logo actuel de la Cité de la Voix qui, pour le moment, ne comporte que la mention « Vézelay ».*

### 2. Logos ponctuels

Actuellement :

- Quelques logos peuvent être réalisés dans l'année. Par exemple, en 2019, nous avons créé un logo pour le festival « ELLES », un logo pour les 20 ans du festival et un logo « Ici on chante » pour labelliser un réseau de salles accueillant un programme créé par l'Ensemble Aedes (ensemble associé à la Cité de la Voix).

Prestation :

- **En fonction des événements de l'année, des logos spécifiques à certains événements pourront être créés.**

### 3. Visuels

#### Actuellement :

- 1 visuel pour le festival « ELLES »
- 1 visuel pour les Rencontres Musicales de Vézelay

#### Prestation :

- 1 visuel pour le festival « ELLES »
- 1 visuel pour les Rencontres Musicales de Vézelay  
*Les visuels sont ensuite déclinés, selon les événements, en affiche, couverture de brochure, set de table, signalétique...*

### PRINT

#### 1. Brochures

#### Actuellement :

- La Cité de la Voix décline cinq brochures : 3 brochures de saison présentant la saison publique, 1 brochure pour les Rencontres Musicales et 1 brochure pour ELLES :
  - o Automne-hiver : format 9.5x15 cm, 16 à 24 pages, 8000 exemplaires
  - o Printemps : format 9.5x15 cm, 16 à 24 pages, 8000 exemplaires
  - o Été : format 9.5x15 cm, 16 à 24 pages, 16000 exemplaires
  - o Rencontres Musicales de Vézelay : format 10x16.5cm, 40 pages, 20000 exemplaires
  - o ELLES : dépliant format fermé 9.5x15cm, ouvert 38x45cm, 6000 exemplaires
- Franche Comté mission voix crée deux brochures dans l'année :
  - o Janvier-août : format A5, 20pages, 1500 exemplaires
  - o Septembre-décembre : format A5, 20pages, 1500 exemplaires
- Le Pôle Voix du Lab dispose seulement d'un petit calendrier annuel (4 pages) pour les formations.

#### Prestation :

- Saison à Vézelay : 3 brochures de saison (printemps, été, automne-hiver) + 1 brochure pour les Rencontres Musicales de Vézelay + 1 brochure pour ELLES
- Formation-ressource : 2 brochures par an (janvier-août / septembre-décembre)

*Les brochures de saison et de formation-ressource devront être déclinées selon un même format et une identité visuelle similaire. Le format doit rester facile à transporter. Les quantités resteront globalement similaires à ce qui se pratique actuellement.*

#### 2. Document de présentation de la nouvelle structure

#### Actuellement :

- La Cité de la Voix ne dispose pas de document de présentation.
- Franche-Comté mission voix a un document de présentation 4 pages : 10.5x7.5cm.
- Le Centre de Documentation d'Art Choral (CDAC) lié au Pôle Voix du lab dispose d'un document de présentation bilingue 12 pages : 12x12cm.

#### Prestation :

- Un document présentant la nouvelle structure, en petit format simple type carte recto-verso ou dépliant 2 volets.

### 3. Affiches

#### Actuellement :

- Pour la Cité de la Voix :
  - o Des affiches réalisées en interne pour les événements de la saison publique (tirages en petites quantités)
  - o Des affiches pour les Rencontres Musicales de Vézelay aux formats A1, A3, A4 (2500 exemplaires en tout)
  - o Des affiches pour ELLES au format A3 (600 exemplaires)
- Pour Franche-Comté Mission Voix :
  - o Des affiches et flyers pour les formations, stages et actions d'informations, tirées en interne, en petites quantités
- Pour le Pôle Voix :
  - o Des affiches tirées de manière très occasionnelle

#### Prestation :

- **Une affiche pour les Rencontres Musicales de Vézelay, à décliner sur plusieurs formats (A1, A3, A4 notamment)**
- **Une affiche pour ELLES, à décliner sur plusieurs formats (A3, A4)**
- **Un gabarit unique à créer pour les événements de la saison, les formations et les stages. Ce gabarit doit permettre de créer en interne les différentes affiches tout au long de l'année.**

### 4. Autres supports print

#### Actuellement :

- Pour la Cité de la Voix :
  - o 2 sets de table (printemps/ELLES + été/ Rencontres Musicales) au format 42x30cm tirés respectivement à 5000 et 30000 exemplaires
  - o De la signalétique : un panneau par saison pour accrocher dans le village de Vézelay et indiquer où se trouve l'établissement + 4 bâches dans l'année (85x200cm) accrochées à l'entrée du bâtiment pour annoncer la saison en cours
  - o Des cartes de correspondance
  - o Des cartes de visite
  - o Des cartes de vœux
  - o Des encarts pour la presse créés de manière ponctuelle (environ 6-9 par an)
- Pour Franche-Comté mission voix :
  - o Des bulletins d'inscription par année (1 pour les individuels, 1 pour les pros et 1 pour adhérer à l'association)
  - o Un Xbanner (banner-roll) présentant la structure
  - o Des cartes de visite
  - o Des cartons d'invitation
  - o Du papier à en-tête
- Pour le Pôle Voix du lab :
  - o Un Xbanner (banner-roll) bilingue pour présenter le CDAC
  - o Des cartes de visite
  - o Des couvertures pour les « cahiers répertoires » édités de manière très ponctuelle et présentant un répertoire d'œuvres sur une thématique donnée : format 21x21cm avec découpe en 1<sup>ère</sup> de couverture.

### Prestation :

- 1 set de table pour la saison estivale (été + Rencontres Musicales) : même format et tirage
- Signalétique : même principe qu'actuellement
- Des cartes de correspondance
- Des cartes de visite
- Une couverture pour les cahiers répertoires
- Un Xbanner bilingue pour le CDAC spécifiquement
- Des cartes de vœux
- Des encarts pour insertion dans la presse de manière ponctuelle (environ 5 par an, en fonction des événements)
- Des cartons d'invitations pour les Rencontres Musicales de Vézelay (1 modèle réutilisable chaque année)
- Publication exceptionnelle éventuelle : ouvrage hors série pour un événement exceptionnel

## WEB

### 1. Site internet

#### Actuellement :

- Pour la Cité de la Voix : [www.lacitedelavoix.net](http://www.lacitedelavoix.net) avec 6 rubriques (A propos, Cité de la Voix, Rencontres, ELLES, agenda, actualités), hébergé chez OVH, CMS : Wordpress
- Pour Franche-Comté mission voix : [www.fcmissionvoix.org](http://www.fcmissionvoix.org) avec 3 rubriques (Formation, Education artistique, info et accompagnement), hébergé sur PhpNet
- Pour le Pôle Voix du lab : <https://www.le-lab.info/categories/pole-voix> qui est un onglet sur le site du lab. Le CDAC dispose d'un site internet propre : <https://cdac.le-lab.info/> avec une base de données hébergée chez PMB.

#### Prestation :

- Un seul et unique site web devra être créé, réunissant les 3 sites web existants et les différentes rubriques que sont :
  - o Une présentation de la structure
  - o La saison à Vézelay
  - o Les Rencontres Musicales (cette rubrique devra rediriger sur une page web spécifique, dédiée exclusivement à l'événement)
  - o Les formations/ressources
  - o L'accompagnement
  - o L'éducation artistique
  - o Une base de données pour le CDAC (tout comme pour les Rencontres Musicales, le CDAC devra avoir une page spécifique)
  - o Un « annuaire de la voix » pour trouver les coordonnées des chœurs, chorales, chefs... de la région

(Une arborescence plus précise sera définie ultérieurement)

### 2. Newsletter

#### Actuellement :

- Cité de la Voix : newsletter mensuelle créée sur MailChimp
- Franche-Comté mission voix : newsletter bimestriel créée sur RapidMail
- Pôle Voix du lab : pas de newsletter spécifique au Pôle Voix



## Prestation :

- Un gabarit de newsletter unique regroupant différentes catégories sera à créer.

## **ARTICLE 2 – MODALITES D’EXECUTION DU MARCHE**

Le Titulaire autorise la Cité de la Voix à utiliser ses visuels sur les différents supports de communication réalisés soit par le Titulaire lui-même selon les directives et textes fournis par la Cité de la Voix, soit entièrement réalisés en interne par la Cité de la Voix (affiches, brochures, flyers, objets promotionnels, insertions presse et médias, site Internet, newsletters, réseaux sociaux, spots vidéo, CDs, DVDs et tous autres supports connus ou inconnus dans le cadre des campagnes de promotion de la Cité de la Voix.

Le Titulaire remettra pour tous les visuels et documents mentionnés ci-dessus les fichiers sources en haute définition, conçus selon des critères techniques établis en concertation avec la Cité de la Voix, les imprimeurs et tout autre intervenant dans la réalisation des dits documents. Ces critères techniques pourront avoir trait aux logiciels utilisés, à la préparation des fichiers pour l'impression ou à la transformation de fichiers selon les besoins de la communication de la Cité de la Voix, compte tenu des moyens techniques de la Cité de la Voix définis à l'article 2-2 du C.C.T.P. (Etat des lieux / technique).

Le Titulaire garantit à la Cité de la Voix la jouissance paisible de tous les documents graphiques et visuels mentionnés ci-dessus, réalisés selon la charte de la Cité de la Voix et utilisés lors des campagnes de communication sur tous types de supports connus ou inconnus (affiches, encarts presse, flyers, programmes, site Internet, newsletters, spot de saison, CD, DVD, objets dérivés etc.).

La Cité de la Voix pourra fournir à titre exceptionnel des visuels ou photographies directement au Titulaire qui les retravaillera en cohérence avec la charte graphique. Le cas échéant, le prix de fourniture du visuel concerné se verra réduit d'une remise indiquée par le Titulaire dans le Bordereau Unitaire des Prix.

La conception et la réalisation des éléments faisant l'objet du présent marché comportent plusieurs phases de travail qui sont précisées dans les articles 2-1-1 à 2-1-3 du présent document. Le calendrier et les délais indiqués ci-dessous peuvent évoluer de plus ou moins 15 jours selon les impératifs de la Cité de la Voix. Ils seront confirmés par un calendrier de travail qui sera remis par la Cité de la Voix au Titulaire lors de l'attribution du marché.

### **2 - 1 - 1 Phase de travail n°1 (redéfinition de la charte graphique générale) :**

- 1 logo de structure et éléments de charte graphique générale (polices, couleurs, esthétique)

Remise du projet : 16 jours ouvrables à partir de la date d'information du candidat dont l'offre a été retenue par la Cité de la Voix.

Remise du/des éléments finalisés : 1<sup>er</sup> octobre 2019

### **2 - 1 - 2 Phase de travail n°2 (communication périodique) :**

#### **Visuels**

- festival « Elles » : Remise du/des éléments finalisés 1<sup>er</sup> décembre 2019

- festival Rencontres musicales de Vézelay : Remise du/des éléments finalisés 25 janvier 2020

#### **Brochures**

- brochure de printemps : Remise du/des éléments finalisés 15 février 2020

- brochure de l'été : Remise du/des éléments finalisés 1<sup>er</sup> avril 2020

- brochure automne-hiver : Remise du/des éléments finalisés 30 juin 2020

- brochure Rencontres musicales de Vézelay : Remise du/des éléments finalisés 15 mars 2020

- brochure festival « Elles » : Remise du/des éléments finalisés 15 janvier 2020

- brochure formation/ressource (janvier à août) : Remise du/des éléments finalisés 10 novembre 2019
- brochure formation/ressource (septembre à décembre) : Remise du/des éléments finalisés 25 juillet 2020

**Document de présentation de la nouvelle structure** : remise des éléments au 1<sup>er</sup> décembre 2019

#### **Affiches**

- Rencontres musicales de Vézelay : remise des éléments au 15 mars 2020
- Festival « Elles » : remise des éléments au 15 janvier 2020
- Gabarit unique : remise des éléments au 15 décembre 2019

#### **Autres supports Print**

- Set de table : remise des éléments au 15 mars 2020
- Panneau et bâche saison été : remise des éléments au 1<sup>er</sup> mai 2020
- Panneau et bâche saison automne/hiver : remise des éléments au 1<sup>er</sup> août 2020
- Panneau et bâche saison printemps : remise des éléments au 1<sup>er</sup> février 2020
- Cartes de correspondance : remise des éléments au 30 janvier 2020
- Cartes de visite : remise des éléments au 30 janvier 2020
- Couverture Cahiers répertoire : 2 mois avant édition
- X-banner Centre de documentation : remise des éléments au 5 janvier 2020
- Cartes de vœux : remise des éléments au 15 décembre 2019
- Encarts presse : 6 semaines avant édition
- Carton invitation Rencontres musicales de Vézelay : remise des éléments au 31 mai 2020

#### **Web :**

- Gabarit Newsletter : remise des éléments au 10 décembre 2019

#### **2 - 1 - 3 Phase de travail n°3 (site internet) :**

- Mise en ligne du nouveau site au 15 février 2020

#### **2 – 2 MODALITÉS DE CONCEPTION ET D'EXÉCUTION DE PLUSIEURS SUPPORTS DE COMMUNICATION PAR SAISON**

Le Titulaire sera chargé de concevoir et réaliser différents supports de communication de la Cité de la Voix. Ces supports pourront contenir les visuels demandés à l'article « Logos – Visuels » du présent C.C.T.P. À la demande de la Cité de la Voix, les supports pourront également ne contenir aucun visuel, et le cas échéant, contenir des photos transmises par la Cité de la Voix.

Le Titulaire concourra à l'exécution des maquettes finalisées jusqu'au bon à tirer, ce qui inclut : recherches et premiers projets ; mise au point en relation avec la Cité de la Voix et les fournisseurs désignés par la Cité de la Voix (imprimeurs, diffuseurs) ; réalisation technique (exécution graphique et livraison des fichiers-sources en haute définition, réutilisables par la Cité de la Voix et préparés pour l'impression en accord avec l'imprimeur désigné par la Cité de la Voix).

Les besoins de la Cité de la Voix en matière de supports de communication sont énumérés ci-dessus à titre indicatif. Tous les documents mentionnés sont susceptibles d'évoluer dans leur forme et leur contenu en fonction des propositions graphiques et visuelles du Titulaire et des évolutions de la programmation de la Cité de la Voix.

#### **2 – 3 SUIVI TECHNIQUE**

Le Titulaire s'engage à assurer le suivi technique des visuels et supports de communication réalisés après la prise en charge par l'imprimeur désigné par la Cité de la Voix jusqu'au BAT machine.

Les frais de production des visuels (travail en laboratoire sur la chromie, impression d'épreuves couleurs calibrées, etc.) sont pris en charge par le Titulaire, ainsi que les frais relatifs aux envois postaux, y compris en Chronopost. Le Titulaire devra remettre à l'imprimeur désigné par la Cité de la Voix les fichiers-source des visuels en haute définition ainsi qu'une épreuve couleur calibrée. Le Titulaire est responsable de la qualité des visuels édités jusqu'au BAT machine chez l'imprimeur.

## **2 – 4 COLLABORATIONS**

Le Titulaire sera amené à travailler en collaboration avec les Titulaires désignés par la Cité de la Voix, notamment les imprimeurs et tout prestataire désigné pour le développement du site Web ou les médias partenaires, pour requérir les spécifications techniques propres à certains supports de communication et garantir la bonne qualité du résultat de la prestation graphique sur ces supports (ex : affichage numérique, bannière pour un site web, utilisation d'un visuel sur le site de la Cité de la Voix, impression de bache grand format requérant des formats de fichier spécifiques, etc.).

## **2 – 5 VISITES**

Le Titulaire rendra au minimum 2 visites par an à la Cité de la Voix :

- En amont du projet de saison pour définir les objectifs et recevoir les directives de la direction de la Cité de la Voix concernant le projet
- A l'occasion de la présentation des pré-maquettes du projet à la direction de la Cité de la Voix, pour un échange de perspectives et si nécessaire d'éventuelles réorientations du projet
- A l'occasion de la présentation des maquettes abouties du projet qui seront soumises à la validation de la direction de la Cité de la Voix.

Les frais de déplacements demeurent à la charge du Titulaire.

## **2 – 6 FORMATION**

Si les propositions du Titulaire induisent des contraintes techniques particulières (ex : un logiciel spécifique), le Titulaire s'engage à en préciser toutes les implications techniques et tarifaires. Il s'engage à former si nécessaire l'équipe de la Cité de la Voix aux outils nécessaires à la bonne utilisation et au bon fonctionnement de ces propositions.

## **2 – 7 COORDINATION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE**

Avant toute phase de travail, une phase de coordination sera nécessaire entre le Titulaire et la Cité de la Voix, afin de mettre en place des méthodes de travail cohérentes, autant du point de vue technique qu'opérationnel, et d'optimiser les échanges ultérieurs.

Fait à Vézelay  
Le 22/05/2019

**LA CITE DE LA VOIX**  
LE DIRECTEUR  
François DELAGOUTTE

**L'ATTRIBUTAIRE**